



Annexe

Questions renvoyées à la Cinquième Commission

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes (point 120) :
 - a) Opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
 - b) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (point 121).
3. Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001 (point 122).
4. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 (point 123).
5. Plan des conférences (point 124).
6. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (point 125).
7. Gestion des ressources humaines (point 126).
8. Régime commun des Nations Unies (point 127).
9. Corps commun d'inspection (point 128).
10. Amélioration de la situation financière de l'ONU (point 129).
11. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne (point 130).
12. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (point 131).
13. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (point 132).
14. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (point 133).
15. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (point 134) :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
16. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (point 135).
17. Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (point 136).

18. Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (point 137).
19. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola (point 138).
20. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité (point 139) :
 - a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
 - b) Activités diverses.
21. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (point 140).

37. Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (point 156).
38. Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (point 157).
39. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (point 158).
40. Rapport du Conseil économique et social (chap. I, chap. VII, sect. B et C, et chap. IX) (point 12)

[L'Assemblée a décidé que les chapitres du rapport indiqués ci-après seraient également renvoyés aux séances plénières et aux Deuxième et Troisième Commissions, comme suit :

Chapitres Premier, VII (sect. B et C) et IX : séances plénières et Deuxième et Troisième Commissions.]
41. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (point 17) :
 - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
 - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
 - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
 - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
 - f) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale.
